



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/L-economie-distributive-et-l-Etat>

En relisant J. Duboin

L'économie distributive et l'Etat

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - Année 1977 - N° 743 - février 1977 -

Date de mise en ligne : lundi 17 mars 2008

Date de parution : février 1977

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Les théoriciens du socialisme scientifique ont toujours considéré que, comme toute société, il évoluerait en fonction du développement des forces productives. Leur conception fut donc essentiellement dynamique. Marx, Engels, Lénine ont distingué deux phases dans cette évolution : une phase primaire et une phase supérieure. La phase primaire est celle qui permettra de résoudre les contradictions paralysantes de l'économie capitaliste ; elle se caractérise par la socialisation de la production et l'abolition du processus échangiste. Mais les « valeurs bourgeoises » qui sont celles de la société d'hier, subsistent encore car les peuples en sont imprégnés. C'est pourquoi, dit Marx, dans la Critique du programme de Gotha, le travail demeurera encore une valeur marchande et la devise qu'il propose pour cette société socialiste primaire, c'est « À chacun selon son travail ».

La phase supérieure résultera du développement des techniques de production, « quand toutes les sources de la richesse collective jailliront avec abondance, et « du développement en tous sens des individus » (Marx), sa devise sera alors : « de chacun selon ses capacités À chacun selon ses besoins ». Ce n'est qu'au terme de cette longue évolution que les théoriciens du socialisme scientifique entrevoient la disparition de l'Etat en tant que puissance contraignante.

C'est alors que ce théoricien du socialisme moderne que fut Jacques Duboin, intervient pour montrer que l'heure du socialisme a sonné au cadran de l'Histoire. Par le développement accéléré des techniques, l'ère de la rareté a fait place à celle de l'abondance. Ce sont les structures de l'économie marchande qui, seules, empêchent l'abondance de déferler sur les peuples des pays développés. Jacques Duboin expose quelles sont les nouvelles structures devenues nécessaires.

Elles exigent toutes un centre organisateur : l'Etat. La production devient un service public géré par l'Etat ; tes revenus, une distribution du pouvoir d'achat entre tous les membres de la communauté nationale, assumée par l'Etat. Ecoutons Jacques Duboin :

« En régime d'abondance, l'Etat subit une métamorphose complète, car il assume des attributions entièrement différentes. Elles découlent de la simple observation des phénomènes économiques suivants :

« Dès qu'elle apparaît, l'abondance a pour conséquence de paralyser les échanges, ce qui arrête le fonctionnement du régime de la rareté. Cette paralysie se constate par l'appauvrissement des particuliers, puis de l'Etat.

« A l'économie de la rareté doit se substituer alors celle de l'abondance.

« L'abondance, phénomène social, doit permettre le producteur au profit de la collectivité. L'Etat, qui la représente, se trouve donc obligé d'assumer une nouvelle fonction sociale : celle de la production et de la répartition des richesses. Car cette détérioration du producteur crée la société des devoirs nouveaux vis-à-vis de l'individu, puisque celui-ci, obligé d'accepter les lois de la société dans laquelle il vient au monde, respecte l'ordre établi et un état de choses sur lequel il n'a pas à consulter. C'est alors qu'intervient entre le citoyen et l'Etat un quasi-contrat : le citoyen fournit à l'Etat le travail dont il a besoin : c'est le service social ; l'Etat fournit au citoyen et à sa famille le bien-être matériel et la culture intellectuelle.

« J'espère que vous ne vous écrierez pas : mais c'est l'Etat totalitaire ! Vous commettriez une erreur de forte taille car il s'agit, au contraire, de l'Etat utilitaire, le seul qui corresponde au régime de l'abondance. Il est aussi impossible de les confondre que de prendre le jour pour la nuit.

« Dans l'Etat totalitaire, l'individu n'est rien et l'Etat est tout. Dans l'Etat utilitaire, au contraire, la liberté de l'homme en l'affranchissant de toutes les servitudes matérielles... ».

(Egalité Economique - 1939 - page 228)

Répondant à un objecteur, Jacques Duboin explique :

« Il n'y a pas de raison pour que l'économie ne soit pas sous le contrôle de la nation... Il ne faut jamais perdre de vue ce que Marx a mis en lumière à savoir que l'organisation sociale dépend surtout de la manière dont les hommes se divisent le travail... ».

(L'économie distributive de l'abondance, 1946 - pages 84-85).

Dans « Rareté et Abondance », 3^e édition de 1945, Jacques Duboin montre le caractère démocratique de l'Etat en économie distributive :

« Le Plan, 3^ecrit-il, « est conçu dans le but de produire et de répartir en vue des besoins réels de toute la population. Ses rédacteurs s'inspireront donc des travaux des hommes de science qui étudient les problèmes humains. Cependant, en dernière analyse, la décision appartient au pouvoir politique, qui doit être l'emanation de la nation tout entière.

« Le Plan, rendu exécutoire, est réparti entre les divers secteurs de l'économie. A son tour, chaque secteur fixe le programme des établissements qui lui sont subordonnés... ».

(Rareté et Abondance, page 413)

Jacques Duboin n'a jamais conçu l'Etat comme un organisme immuable. Il était trop profondément d'accord avec Marx sur l'évolution des « superstructures », toujours fonction de celles des « infrastructures » économiques. Toute son oeuvre montre que, pour lui, la fin essentielle de l'Etat c'est « l'administration des choses ».

Jacques Duboin qui, comme Jean-Jacques Rousseau, ne croyait pas à la perversité foncière de la nature de l'homme mais croyait, au contraire, à ses possibilités infinies de dépassement, ne pouvait pas être hostile à la vision marxiste et léniniste du « développement de l'Etat » ; mais, n'étant pas un rêveur mais un sociologue et un scientifique, il n'a jamais partagé l'utopie anarchiste de l'abolition de l'Etat par la révolution.